RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le 27 novembre 2023

ID: 064-216404301-20231123-23DEC86-AU



DÉCISION du MAIRE N°23-86

<u>Objet</u> : SIGNATURE D'UNE CONVENTION RELATIVE À LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX À TITRE GRACIEUX AU CLUB PHILATÉLIQUE MOURENX-ORTHEZ

Le Maire de la Ville d'ORTHEZ/SAINTE-SUZANNE,

Vu la délibération du Conseil municipal du 09 juin 2020 déléguant à Monsieur Emmanuel HANON, Maire d'Orthez/Sainte-Suzanne, une partie de ses attributions sur les champs de compétences régis par l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 22 juillet 2022 fixant les tarifs d'occupation des locaux communaux,

Considérant la demande du Club Philatélique Mourenx-Orthez, représentée par son directeur Monsieur Roger RICHARD, d'obtenir le prêt d'une salle communale afin de lui permettre d'exercer une activité conforme à celle prévue dans ses statuts et pour son usage exclusif,

DÉCIDE:

Article 1: De signer une convention, avec le Club Philatélique Mourenx-Orthez, pour la mise à disposition d'une salle communale dite « salle de l'ancienne sécurité sociale », située à la Maison Gascoin, sis 2 rue Gascoin à Orthez, afin de lui permettre d'exercer une activité conforme à celle prévue dans ses statuts et pour son usage exclusif.

La salle sera mise à disposition tous les 3èmes vendredis de chaque mois de 14 H à 17 H.

Article 2: La présente convention est conclue du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Article 3: Le prêt de cette salle est consenti à titre gracieux.

<u>Article 4</u>: Les conditions de cette mise à disposition peuvent évoluer en fonction des consignes sanitaires (fermeture de l'équipement, couvre-feu...).

<u>Article 5</u>: Cette décision sera appliquée par Madame la Directrice Générale des Services de la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne et par Monsieur l'Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques. Elle sera publiée sur le site de la ville d'Orthez/Sainte-Suzanne.

Fait à ORTHEZ, le 23 novembre 2023

Le Maire d'Orthez/Sainte-Suzanne, Emmanuel HANON